

**Commission mixte internationale
Bureau de la Section américaine
1717 H Street
Washington, D.C.**

Procès-verbal de la réunion de la haute direction – 17, 24 avril 2023

La Commission mixte internationale (CMI) se réunit en séance de direction (en personne, avec participation en mode virtuel également) le lundi 17 avril 2023, de 11 h à 17 h 30 (HAE) et le 24 avril, de 10 h à 12 h (HAE), sous la présidence de Rob Sisson.

COMMISSAIRES

Robert Sisson	président, Section américaine
Lance Yohe	commissaire, Section américaine
Pierre Béland	président, Section canadienne
Merrell-Ann Phare	commissaire, Section canadienne
Henry Lickers	commissaire, Section canadienne

BUREAU/SECTION

Susan Daniel	secrétaire, Section américaine
Christopher Wilkie	secrétaire, Section canadienne
Paul Allen	gestionnaire, Politiques et communications, Section canadienne
Glenn Benoy	directeur, Sciences et génie, Section canadienne
Mark Colosimo	directeur, Science et ingénierie, Section américaine
John Allis	conseiller en ingénierie, Section américaine
Geneviève Asselin	conseillère en affaires publiques, Section canadienne
Rob Caldwell	conseiller principal en ingénierie, Section canadienne
Jennifer Brebner	administratrice du Web (entrepreneur)
Kevin Bunch (entrepreneur)	rédacteur-spécialiste des communications, Section américaine
Celine Desjardins	agente de projet, Section canadienne
Tia Dumoulin	conseillère en communications, Section canadienne
Oliver Dumville	conseiller principal en politiques, Section canadienne
Antionette Dunston	adjointe spéciale, Section américaine
Alexandria Farrell,	agente environnementale, Section canadienne
Desirée Estephan-Saliba	stagiaire à l'IIBH, Section canadienne
David Fay	conseiller principal en ingénierie, Section canadienne
Kathy-Lee Galvin	conseillère principale en politiques, Section américaine
Adam Greeley	conseiller scientifique, Section américaine
Shenice Gross	administratrice de réseau, Section américaine (entrepreneur)
Jeff Kart (entrepreneur)	rédacteur en chef, Bulletins de la CMI, Section américaine
Erika Klyszejko	conseillère en ingénierie, Section canadienne
Jeff Laberge	analyste en gestion de l'information, Section canadienne
Michael Laitta Section américaine	conseiller principal en sciences physiques/coordonnateur des SIG,
Catherine Lee-Johnston	agente de l'environnement, Section canadienne

Sarah Lobrichon	gestionnaire des affaires publiques, Section canadienne
Brian Maloney	adjoint spécial, Section américaine
Reginald McClendon	adjoint administratif à la direction, Section américaine
Semra Mesulam	conseillère juridique, Section américaine
Diana Moczula	conseillère subalterne en politiques, Section canadienne
Christian Moreau	analyste du soutien de la TI, Section canadienne
Isabelle Reid	adjointe de direction, Section canadienne
Mounir Salmi	adjoint à la comptabilité, Section américaine
Victor Serveiss	conseiller en environnement, Section américaine
Anvi Solanki	chercheur en politique scientifique et technologique, AAAS, Section
américaine	
Derek Spelay	adjoint administratif, Section canadienne
Jeremy Trombley	chercheur en politique scientifique et technologique, AAAS, Section
américaine	
Ed Virden	conseiller principal en politiques, Section des affaires publiques,
Section américaine	
John Yee	chef, Services de GI et de TI, Section canadienne
Shane Zurbrigg	conseiller juridique, Section canadienne

BUREAU RÉGIONAL DES GRANDS LACS

Heather Stirrat	directrice
Antonette Arvai	spécialiste des sciences physiques
Raj Bejankiwar	spécialiste des sciences physiques
Jennifer Boehme	spécialiste des sciences physiques
Mark Burrows	spécialiste des sciences physiques
Matthew Child	spécialiste des sciences physiques
Rajendra Poudel	économiste
Laura Sabra	agente administrative
Diane Varosky	coordonnatrice administrative
Allison Voglesong-Zejnati	spécialiste des affaires publiques
John Wilson	spécialiste des sciences physiques
Rachel Wyatt	agente des communications

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les commissaires approuvent l'ordre du jour de la réunion semestrielle du printemps 2023.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les commissaires approuvent le procès-verbal de la réunion de direction de février 2023 à Windsor (Ontario).

3. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Le personnel présente plusieurs mises à jour, y compris sur les mouvements sur le site Web portant sur les travaux et le rapport d'activités de la Commission, décrivant les trois prochaines réunions semestrielles, au cours desquelles un photographe prendrait des photos et tout le personnel suivrait une séance de formation en communication et un atelier de l'IIBH avec deux équipes de tournage. Les commissaires sont également mis au courant de la Journée des Grands Lacs à Ottawa et des événements à venir auxquels participeront la Commission des Grands Lacs et le comité exécutif. Les commissaires approuvent le rapport d'activités de 2023, sous réserve de quelques changements mineurs.

4. MISE À JOUR DU CONSEIL INTERNATIONAL DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ROUGE

Le personnel fait le point sur le plan de travail du CIBVRR, les projets dans le cadre de l'IIBH, la composition, la planification stratégique et la digue du chemin Pembina. Bien que la séance de planification stratégique à Fargo ne soit pas encore confirmée, des animateurs ont été choisis, et la séance devrait avoir lieu en juin avant la finalisation des travaux.

De plus, le personnel signale que cinq projets sont en cours dans le cadre de l'IIBH. Les commissaires réitèrent leur désir d'avoir un plan de travail révisé d'ici la réunion semestrielle de l'automne. Pour accélérer l'élaboration des plans de travail, ils suggèrent entre autres la fourniture de modèles de plan de travail indiquant les exigences minimales pour les conseils internationaux des bassins versants, l'amélioration de l'intégration et de la formation des membres et la création d'un groupe de travail composé d'employés et de commissaires pour répondre aux préoccupations exprimées par les conseils au sujet de la charge de travail. Les discussions portent également sur l'inclusion de la planification stratégique et de la participation des Autochtones comme aspects importants de l'élaboration du plan de travail.

5. MISE À JOUR DU CONSEIL INTERNATIONAL DE LA RIVIÈRE SOURIS

Le personnel présente des options pour répondre aux lettres et à la correspondance reçues par la CMI de la Water Security Agency (WSA), d'Affaires mondiales Canada, du Manitoba, du Dakota du Nord et du Conseil international de la rivière Souris. Les commissaires demandent au personnel de rédiger une seule réponse soulevée dans les lettres et la correspondance et de la fournir aux commissaires pour examen. Les commissaires demandent que la réponse unique soit non conflictuelle, qu'elle réponde aux préoccupations et qu'elle évite de faire dérailler les discussions en cours avec la WSA. Le personnel fait également le point sur ces discussions, indiquant qu'une réunion avec le personnel de cette agence a donné lieu à un dialogue positif et à une recommandation de reprendre contact. Les commissaires approuvent la nomination de Mme Laura Ackerman à titre de coprésidente américaine du sous-comité de la répartition du débit naturel et de M. Michael Swenson à titre de coprésident américain du sous-comité de liaison prévisionnel.

6. MISE À JOUR DU CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC DES BOIS ET DE LA RIVIÈRE À LA PLUIE

Le personnel présente une mise à jour sur le rapport du Comité de limnimétrie après les inondations de 2022, discute de l'élargissement de la composition du Comité de gestion adaptative, des nouvelles nominations, des réunions d'été pour rendre permanent le changement de la courbe d'exploitation et de l'avancement des objectifs de communication. Le personnel fait également le point sur l'état de la reconstruction du passage à niveau de la rivière à la Pluie à l'exutoire du lac à la Pluie et sur le projet d'indicateurs de rendement Anishinabe, qui a été approuvé pour le financement reçu dans le cadre de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques.

7. MISE À JOUR DU CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC DES BOIS

Le personnel fait le point sur un écart dans le débit libéré du lac des Bois pendant les inondations de 2022, tel que signalé par l'USACE. Les commissaires s'inquiètent de l'importance d'une erreur de débit de 9 % et prévoient en discuter avec les coprésidents du Conseil international de contrôle du lac des Bois, un organisme indépendant. Le personnel continuera également de travailler avec les coprésidents et d'autres personnes dans le bassin afin de comprendre et de résoudre ce problème.

8. RIVIÈRES POPLAR ET BIG MUDDY

Le personnel fait le point sur une réunion avec les coprésidents du Comité de surveillance bilatéral de la rivière Poplar, qui a eu lieu le 13 avril, au sujet de la création d'un groupe de travail de la CMI dans le bassin.

9. CONSEIL INTERNATIONAL DU LAC ONTARIO ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le personnel fait le point sur les conditions qui comprennent de l'information sur la crue nivale printanière de la rivière des Outaouais et les rajustements des débits sortants du lac Ontario pour correspondre à la limite F. Le personnel fait savoir que les niveaux d'eau du lac Ontario devraient être légèrement plus élevés au cours des six prochains mois par rapport à il y a un mois, mais qu'ils devraient demeurer dans les limites du premier semestre. La possibilité de niveaux d'eau élevés en juin dépendra des précipitations au cours des prochains mois.

10. CONSEIL DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES GRANDS LACS - PRATIQUES DE DÉCLASSEMENT DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DANS LE BASSIN DES GRANDS LACS - LETTRE AUX COMMISSAIRES Le personnel présente un exposé sur les activités de communication et les recommandations à la suite de la publication du rapport du CQEGL sur les pratiques de déclassement des centrales nucléaires dans le bassin des Grands Lacs. Un webinaire public et trois webinaires sur invitation avec des organismes gouvernementaux ont eu lieu en 2022 afin de recueillir des commentaires sur le rapport et ses recommandations. Les commissaires conviennent de donner suite aux recommandations après leur rencontre avec le Conseil.

11. PLANS DE TRAVAIL DU CONSEIL CONSULTATIF DES GRANDS LACS ET BUDGET PROPOSÉ Le personnel présente une mise à jour sur les plans de travail et le budget du Conseil consultatif des Grands Lacs. Les commissaires sollicitent de plus amples renseignements sur le plan scientifique décennal et les sources de financement correspondantes.

Ils demandent que le plan comprenne des précisions sur la façon dont la science contribuera à la politique future. Les commissaires approuvent les plans de travail à exécuter dans le cadre du budget existant du Bureau régional des Grands Lacs.

12. LE POINT SUR L'ÉVALUATION TRIENNALE DES PROGRÈS

Le personnel présente une mise à jour sur le rapport triennal d'évaluation des progrès, signalant notamment la prolongation de l'échéancier pour les prochaines étapes de l'élaboration du rapport. La livraison finale du rapport TEP aura lieu le 31 juillet et une première ébauche d'un

plan de communication et de mobilisation sera prête au début de juin afin de laisser au personnel des communications suffisamment de temps pour organiser les activités.

13. INITIATIVE INTERNATIONALE SUR LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Le personnel fait le point sur les activités du 25^e anniversaire de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques. Il informe également les commissaires des activités de détermination de la portée de l'IIBH dans les bassins des lacs Osoyoos et Kootenay. Les commissaires se disent intéressés à célébrer le 25^e anniversaire lors de la réception à venir et à participer à l'atelier du printemps de l'IIBH.

14. DÉSAFFECTATION DU BARRAGE DE MILLTOWN

Le personnel indique qu'il s'apprête à émettre une ordonnance pour mettre fin à l'ordonnance de 1934 de la CMI sur le barrage de Milltown une fois la désaffectation terminée. Il a rédigé une ébauche de lettre à l'intention d'Énergie Nouveau-Brunswick pour obtenir la confirmation de l'échéancier pour le démantèlement. Les commissaires approuvent la lettre.

15. RÉUNION AVEC LES GOUVERNEMENTS LE VENDREDI 28 AVRIL 2023

Les commissaires et le personnel discutent de l'ordre du jour de la prochaine réunion avec les gouvernements.

16. MISES À JOUR ORALES

- a) L'équipe de collaboration avec les Autochtones dit avoir élaboré trois propositions fondées sur les suggestions formulées à la réunion des cadres de décembre 2022. Ces propositions comprennent la création d'un cercle d'experts autochtones, des options pour accroître la participation des Autochtones au moyen de rassemblements régionaux et des options pour accroître la participation à l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques.
- b) Le personnel fait brièvement le point sur les activités menées après l'étude du lac Champlain et de la rivière Richelieu, y compris un résumé d'une réunion productive avec les représentants locaux à Québec.
- c) Le personnel informe les commissaires de la participation de la CMI à la Conférence sur l'eau de 2023 des Nations Unies (ONU), qui a eu lieu en mars, ce qui a donné des occasions de réseautage et d'échange des connaissances. On fait remarquer que la CMI a été mentionnée dans une importante publication des Nations Unies, soulignant sa pertinence pour la coopération transfrontalière concernant les eaux. Le personnel a appuyé et parrainé divers séminaires et événements parallèles portant sur la diplomatie en matière d'eau. Le rapport de l'événement est en cours d'examen et sera distribué.

17. AUTRES AFFAIRES

Il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour.

DÉCISIONS PRISES PAR SONDAGE

Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix NOUVEAU!

Le 2 mars 2023, les commissaires ont approuvé la nomination et le renouvellement de mandat suivants :

1. Nomination de Nicole O'Brien à titre de coprésidente canadienne pour une période d'un an, à compter du 16 février 2023 et jusqu'au 15 février 2024.
2. Renouvellement du mandat de Rob Stephenson, membre canadien, pour une période de trois ans commençant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2025.

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs (CQEGL)

Le 2 mars 2023, les commissaires ont approuvé les prolongations de mandat et les nominations suivantes au Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs :

1. Prolongation d'un an du mandat de Mike Goffin, membre du gouvernement fédéral canadien, du 27 février 2023 au 26 février 2024.
2. Prolongation de six mois pour Mark Wales, membre agricole canadien, du 27 février 2023 au 26 août 2023.
3. Nomination de Mark Reusser à titre de membre agricole canadien, pour un mandat de trois ans, du 27 août 2023 au 26 août 2026.

Comité de limnimétrie du Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie

Le 3 mars 2023, les commissaires ont approuvé ce qui suit :

1. La demande du 22 décembre 2022 du Comité de limnimétrie du Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie de réviser l'ordonnance de 2018 afin d'éliminer la distinction entre les courbes d'exploitation et le risque d'inondation régulier et élevé pour le lac à la Pluie et réaffecter la décision du 10 mars concernant la courbe d'exploitation à une date à laquelle le Comité de limnimétrie établira un « plan de régularisation pour le printemps ».
2. Le projet d'ordonnance supplémentaire de 2023.
3. Le projet de réponse au Comité de limnimétrie.

Comité de gestion adaptative - Grands Lacs et fleuve Saint-Laurent

Le 7 mars 2023, les commissaires ont approuvé les rapports semestriels du printemps et de l'automne 2022 du Comité GAGL et ont convenu qu'ils pourraient être publiés une fois traduits.

Le 17 mars 2023, les commissaires ont approuvé la nomination de M. Bernard Doyon et de M. Pascal Marceau au Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent pour un mandat de trois ans, du 17 mars 2023 au 16 mars 2026.

Comité de gestion adaptative - Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Le 2 mars 2023, les commissaires ont approuvé la nomination de M. Abraham Francis au Groupe consultatif public (GCP) à l'appui de la Phase 2 de l'examen accéléré du Plan 2014, à compter du 7 février 2023 jusqu'à la fin de l'examen accéléré.

Le 14 avril 2023, les commissaires ont approuvé la nomination de M. Mike French et de M. Henri-Paul Normandin au Groupe consultatif public (GCP) à l'appui de la Phase 2 de l'examen accéléré du Plan 2014, à compter du 28 avril 2023, jusqu'à la fin de l'examen.

Comité de gestion adaptative - Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie

Le 31 mars 2023, les commissaires ont approuvé la nomination d'Alexandra Lavictoire à titre de coprésidente canadienne du Comité de gestion adaptative du Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie.

Conseil international de contrôle de la rivière Niagara (CICRN)

Le 4 avril 2023, les commissaires ont approuvé le renouvellement du mandat de M. Aaron Thompson à titre de membre et de coprésident canadien du Conseil international de contrôle de la rivière Niagara pour une période de trois ans, soit du 4 février 2023 au 3 février 2026.

Lac Champlain et rivière Richelieu (LCRR)

Le 18 avril, les commissaires ont approuvé un communiqué de presse de la CMI annonçant la disponibilité des produits, des outils et des modèles d'étude concernant le LCRR.

**Commission mixte internationale
Bureau de la Section américaine
1717 H Street NW
Washington D.C.**

Procès-verbal des comparutions du 24 avril 2023 au 27 avril 2023

La Commission mixte internationale (CMI) se réunit en séance semestrielle (en personne, ainsi qu'en mode virtuel) du lundi 24 avril 2023 au jeudi 27 avril 2023, sous la présidence de Robert Sisson.

COMPARUTIONS

34. AGENTS RÉGULATEURS DES RIVIÈRES ST. MARY ET MILK

Les agents font le point sur l'état des débits dans les rivières St. Mary-Milk, précisant que les conditions futures sont difficiles à prévoir en raison de l'accumulation élevée de neige dans les montagnes et du passage imminent de conditions typiques de El Niño à celles de La Niña. Ils parlent des changements d'infrastructure, dont la construction du remblai du barrage de Fresno, qui a commencé en avril et qui devrait conclure en 2025. Ce projet ne devrait avoir aucune incidence sur les activités liées aux rivières St. Mary et Milk. Ils font également une mise à jour sur le projet de dérivation de St. Mary, la remise en état étant axée sur le barrage de dérivation. La conception finale est prévue pour juin 2023 et la construction pour juin 2024. Ce projet ne devrait avoir lui non plus aucune incidence sur les activités liées aux deux rivières.

Les agents fournissent également un résumé des études de l'IIBH. L'étude sur la consommation d'eau agricole de la rivière Milk devrait s'achever d'ici l'exercice 2024, et l'étude sur les isotopes stables devrait se poursuivre jusqu'en 2024. Les agents mentionnent la difficulté qu'il y a à effectuer des estimations en temps réel qui ont une incidence sur la planification de la répartition. Ils signalent qu'il y avait des castors et des fuites d'eau aux déversoirs. Des caméras dotées de télémétrie par satellite sont installées pour observer la situation et les déversoirs sont inspectés pour s'assurer qu'ils ne sont pas compromis. Des efforts sont également déployés pour améliorer l'échange de constatations entre les États-Unis et le Canada.

Les agents régulateurs disent avoir répondu à une lettre que les commissaires avaient reçue de la Nation des Pieds-Noirs exprimant des préoccupations au sujet de l'écologie aquatique et des pêches dans le bassin de la rivière St. Mary. Le Groupe de travail technique sur l'écologie aquatique (GTT) a indiqué qu'il n'avait pas suffisamment d'information pour effectuer un examen complet des préoccupations et qu'il demanderait un financement de l'IIBH pour pouvoir réaliser les travaux. Les commissaires recommandent que les collectivités autochtones participent au processus d'étude de l'IIBH et demandent également une mise à jour sur les rapports annuels. Les agents attribuent les retards principalement aux difficultés liées à l'échange de dossiers entre les États-Unis et le Canada, tout en mentionnant que des efforts ont été déployés pour simplifier le processus. Ils affirment que le rapport de 2022 sera prêt à l'automne, et que le rapport de 2021 est prêt à signer en attendant la consultation du personnel de la CMI sur quelques points.

35. CONSEIL D'ÉTUDE INTERNATIONAL DES RIVIÈRES ST. MARY-MILK

Le Conseil fait le point sur la mobilisation des Autochtones, indiquant que 40 % des groupes autochtones ont participé et que des efforts sont déployés pour obtenir une plus grande participation. Il est question des difficultés, notamment le fardeau pour les tribus de mener des consultations au sujet de certains projets et le manque de ressources. Le Conseil décrit également les changements apportés au financement des activités d'étude prioritaires, ce qui indique que le financement de l'étude n'a pas augmenté, mais que les affectations ont changé. Les commissaires demandent des précisions sur les changements, et le Conseil répond qu'ils sont attribuables au besoin d'une plus grande intégration des données que prévu au départ et d'une augmentation corrélative du financement pour le groupe chargé de l'élaboration et de l'évaluation des options (GPSI). On signale que ce transfert de fonds supplémentaires au GPSI aidera le groupe à s'assurer que les GTT travaillent ensemble.

On discute également des deux modèles que le Conseil a choisi d'utiliser dans l'étude et de la décision d'opter pour les deux pour l'instant, précisant qu'il est utile de modéliser les bassins dans les deux sens et d'évaluer si un modèle est meilleur ou plus représentatif et que les deux modèles ont des aspects différents, de sorte que les deux sont nécessaires pour voir tous les détails. Le Conseil ajoute qu'il ne s'attend pas à ce qu'il y ait de conflit entre les deux modèles.

36. CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC OSOYOOS

Les représentants soulignent les responsabilités et les activités du Conseil, y compris la surveillance des niveaux d'eau du barrage Zosel, la communication avec divers intervenants et la réalisation de projets spéciaux. Il est également question des conditions hydrologiques actuelles, en insistant sur les critères de sécheresse et le degré d'accumulation de neige. On mentionne qu'un communiqué de presse concernant la déclaration de sécheresse sera publié sous peu, et on présente des graphiques montrant le débit des rivières Similkameen et Okanagan, illustrant les variations entre 2022 et 2023. Le Conseil reconnaît les défis que doivent relever les exploitants de barrages dans la gestion des rejets d'eau attribuables aux changements climatiques. Il fait également allusion aux assemblées annuelles et publiques qu'il a tenues en mode virtuel en 2020 et en 2021, et une réunion hybride en 2022. Les représentants font part de leurs efforts pour améliorer la communication au moyen de services d'abonnement et de communiqués de presse réguliers, notamment par l'entremise des médias locaux. Ils parlent de divers sujets et projets, y compris l'édition de 2022 du Forum scientifique sur l'eau, qui s'est vu couronné de succès et qui visait à intégrer la science autochtone et les perspectives scientifiques occidentales. Le forum a attiré une participation diversifiée, y compris des résidents, des membres des Premières Nations, des étudiants et des bénévoles. Le Conseil mentionne également les projets en cours, comme l'élaboration de modèles hydrologiques et hydrauliques pour les rivières Similkameen et Okanagan. L'objectif est de mieux comprendre les régimes d'inondation et de sécheresse, et les modèles seraient fusionnés pour permettre des projections futures. Le processus d'établissement de la portée pour que le Conseil devienne un conseil international pilote des bassins hydrographiques fait à son tour l'objet de discussions, et les membres expriment leur intérêt à poursuivre le processus.

37. CONSEIL DE CONTRÔLE DU FLEUVE COLUMBIA

Le Conseil international de contrôle du fleuve Columbia présente les données de 2022 et 2023, montrant les niveaux des lacs, les rejets et les estimations relatives aux eaux de fond. Il est également question de la portée limitée du Conseil et de l'absence de réunions régulières avec d'autres organismes et d'activités de sensibilisation du public. La réunion s'achève par une discussion sur la possibilité de visites futures au barrage de Grand Coulee.

38. CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC KOOTENAY

Le Conseil international de contrôle du lac Kootenay fait le point sur les changements apportés à sa composition. On discute de plusieurs projets spéciaux, y compris une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et une mise à jour de l'ordonnance de 1938, qui dépendrait de l'évaluation. Le Conseil s'emploie également à élargir sa taille et à solliciter la représentation des tribus et des Premières Nations. Il a reçu une réponse de la tribu de Kootenay, qui a exprimé le désir d'observer, mais sans siéger au Conseil. On présente un outil de visualisation pour démontrer l'effet de Grohmann Narrows sur le contrôle du lac. On parle de la possibilité d'une étude du Conseil du bassin hydrographique, mais on estime qu'il faudrait achever les projets en cours avant de l'envisager. La réunion s'achève par une discussion sur la séquence de l'évaluation des changements climatiques et de l'examen des ordonnances, en insistant sur la nécessité de déterminer si les changements climatiques justifient des changements à l'ordre existant.

39. CONSEIL INTERNATIONAL DU LAC ONTARIO ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le Conseil fait le point sur les conditions actuelles des niveaux d'eau, montrant que le lac Ontario est légèrement au-dessus de la moyenne à long terme. Les entrées, les sorties et l'équivalent en eau de fonte nivale sont également présentés. On fait valoir les efforts de communication du Conseil, y compris les bulletins, les webinaires et les traductions, et le fait qu'il a su aborder les idées fausses et les défis en matière de communication, en insistant sur la nécessité d'une information exacte et d'une formation continue. La transition du groupe consultatif provisoire du Conseil à un groupe consultatif permanent fait également l'objet de discussions et de réunions prévues avec le groupe consultatif public (GCP) du GAGL. Le Conseil mentionne qu'une réunion avec le groupe chargé de planifier la régularisation de la rivière des Outaouais est prévue pour juin. Les commissaires soulèvent des questions au sujet de la rétroaction du public, de la représentation à la télévision et de la mobilisation des communautés autochtones. Le Conseil reconnaît la nécessité d'apporter des améliorations et accueille favorablement les suggestions visant à améliorer l'inclusion et la compréhension des divers points de vue. Une discussion s'ensuit sur l'amélioration de la distribution de l'électricité dans la région, particulièrement au Québec, et sur la nécessité de meilleures infrastructures et de meilleures politiques en matière de circulation de l'énergie.

40. CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DE LA RIVIÈRE NIAGARA

Le Conseil international de contrôle de la rivière Niagara décrit les conditions actuelles du bassin, y compris des niveaux d'eau du lac Érié et du débit de la rivière Niagara. Il est également question du Chippawa-Grass Island et de l'International Niagara Control Works, qui réglementent les niveaux d'eau et le débit en amont des chutes conformément au Traité de Niagara de 1950, et on confirme que les activités ont été conformes à l'ordonnance de 1993 de la

CMI pendant la période visée par le rapport. On reconnaît avoir pris des mesures proactives pour atténuer les répercussions négatives d'un récent événement à débit élevé. Le Conseil souligne l'importance de la coordination, de la communication et de la correction des idées fausses au sujet du contrôle des débits dans la rivière. Il souligne également que le débit d'eau en amont des chutes Niagara respectait ou dépassait les exigences du Traité de Niagara de 1950 en tout temps pendant la période visée par le rapport. Il est question aussi de la surveillance de la gestion des glaces et des défis liés à la sédimentation près de la zone d'installation des estacades flottantes. Le Conseil fait le point sur l'ordonnance temporaire de la CMI visant l'installation de 21 travées de l'estacade à glace au lieu des 22 habituelles en raison de préoccupations en matière de sécurité liées à l'accumulation de sédiments. La saison des glaces légères a empêché de procéder à un essai approfondi du fonctionnement de l'estacade raccourcie. Le Conseil étudie maintenant la possibilité d'extraire des matériaux pour réinstaller pleinement l'estacade à 22 travées. L'échéancier et la logistique de cette option sont encore incertains, et le Conseil fournira d'autres mises à jour à l'automne. En attendant, il exprime des préoccupations au sujet de la sédimentation et de la nécessité d'un éventuel dragage à l'avenir, compte tenu de ses répercussions sur l'habitat du poisson et des processus de régularisation en cause. On discute aussi de la possibilité de modifier l'emplacement d'une travée précise de l'estacade à glace pour répondre aux préoccupations liées à la sécurité de la navigation.

41. CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC SUPÉRIEUR

Le Conseil international de contrôle du lac Supérieur discute de divers sujets, dont l'état actuel du lac Supérieur et du lac Michigan-Huron, les écarts par rapport au plan de 2012 en raison des activités d'entretien des centrales hydroélectriques et les réglages des vannes aux ouvrages compensateurs. Le Conseil aborde également la mobilisation de la Première nation de Batchewana, soulignant l'importance de la communication et la volonté de tenir compte des connaissances et des valeurs de la nation dans les activités du Conseil. On discute de la nécessité d'une stratégie de dérogation pour les ouvrages compensateurs pendant les arrêts et les activités d'entretien en cours. On fait aussi le point sur l'état d'avancement de la vanne n° 5 et des travaux d'assainissement prévus au cours des prochains mois pour permettre l'ouverture de la vanne, ainsi que sur les efforts d'intervention d'urgence et de coordination en cas d'incident. On souligne que des communications stratégiques et l'élaboration d'un plan de communication sont essentiels pour une mobilisation efficace des parties prenantes.

42. COMITÉ DE GESTION ADAPTATIVE DES GRANDS LACS ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT : CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC ONTARIO ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT, CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DE LA RIVIÈRE NIAGARA ET CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC SUPÉRIEUR

Le Comité fait le point sur l'examen accéléré du Plan de régularisation du lac Ontario de 2014. La deuxième phase de l'examen visait à améliorer les résultats en tenant compte des répercussions à long terme, des scénarios de changement climatique et de l'élaboration d'un modèle informatique unifié. Le Comité fait état des progrès de diverses équipes techniques, y compris pour l'hydroclimat, la simulation de centrales, les impacts sur les écosystèmes, les impacts sur le littoral, la navigation commerciale, l'hydroélectricité et plus encore. Il insiste sur l'importance de la participation du public au moyen d'ateliers et de l'implication du Groupe consultatif public et des communautés autochtones. L'échéancier de l'examen accéléré est

décrit, et le rapport final doit être présenté au printemps 2025. Le Comité mentionne la création d'équipes de gestion de l'information et de résilience et les efforts continus en matière de communication, de sensibilisation et de mobilisation des parties prenantes. Le Conseil fait le point sur la mobilisation des experts et les efforts continus liés à l'examen du Plan de régularisation du lac Supérieur de 2012. Il est question de deux efforts parallèles pour l'examen, y compris l'évaluation des dérogations effectuées par le CICLS et la réalisation d'un examen exhaustif du Plan 2012. On souligne la nécessité d'intégrer les répercussions sur les écosystèmes et les perspectives autochtones dans le processus d'évaluation. On discute du budget dont dispose le Comité pour l'examen des deux plans de régularisation, le Conseil reconnaissant les fonds obtenus des États-Unis et le manque prévu du côté du Canada. Le Comité demande l'aide de la Commission pour combler le déficit de financement. Les participants expriment leur appréciation du travail du Comité et parlent de pouvoir éventuellement appliquer les modèles et l'information à d'autres bassins. On souligne aussi l'importance de la transparence et l'intention de mettre les outils et les données à la disposition d'autres organismes et administrations. Le Conseil répond aux questions des commissaires sur l'outil d'aide à la décision, les considérations écosystémiques et le rôle de l'agent de liaison autochtone dans l'établissement de relations et l'intégration des perspectives autochtones dans le processus. Le Comité reconnaît l'importance d'une communication et d'un engagement significatifs avec les communautés autochtones et la nécessité d'aborder la question de la traduction de l'information et de s'assurer d'avoir un impact qui compte au niveau décisionnel.

43. CONSEIL INTERNATIONAL DU BASSIN DU LAC DES BOIS ET DE LA RIVIÈRE À LA PLUIE

La qualité de l'eau dans le lac des Bois étant en cause, en particulier en raison de la pollution par le phosphore et les proliférations d'algues nuisibles, le Conseil reconnaît la nécessité d'établir des cibles binationales communes de réduction du phosphore et de travailler à la planification et aux mesures de dépollution. La mise à jour du Comité sur la santé des écosystèmes aquatiques comprend l'achèvement des travaux de la phase un, qui ont déterminé que le phosphore était le paramètre clé pour les objectifs convenus à l'échelle internationale, et les travaux de la phase deux pour établir les objectifs proposés en matière de phosphore et les niveaux d'alerte pour d'autres paramètres. Le Conseil fait également allusion au rapport qui présente une analyse des crues de 2022 dans le bassin et de leurs répercussions. On discute des défis à relever et de la nécessité d'améliorer la communication pendant de telles crises. Les courbes d'exploitation combinées sont présentées comme une modification visant à gérer plus efficacement les niveaux d'eau, ce qui offre de la souplesse et une prise de décisions en temps réel en fonction de l'évolution des conditions du bassin. Les recommandations comprennent l'amélioration de la communication et de la mobilisation, l'amélioration des prévisions et de l'exactitude des données sur la neige, et l'examen des options pour fournir de l'information en temps réel au public. Le Conseil fait le point sur les projets existants appuyés par l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques, qui joue un rôle crucial dans la résolution des problèmes émergents dans le bassin. Le Conseil et les commissaires entament une discussion au sujet du rôle du Conseil et de sa couverture du lac des Bois. Les questions de qualité de l'eau dans les lacs à la Pluie et Namakan soulèvent des préoccupations, tandis que le lac des Bois semble avoir été laissé de côté. Les commissaires demandent ce que cela signifie pour le Conseil de couvrir tout un bassin versant et s'il devrait englober l'ensemble du bassin ou seulement des zones données. On a insisté sur l'importance de comprendre le rôle du Conseil pour répondre aux préoccupations de toutes les parties prenantes et assurer une communication efficace. La question de la compétence

et des responsabilités des différents conseils et organismes est également soulevée. Il est reconnu que le public veut souvent que le Conseil s'occupe de toutes les questions liées aux inondations, même au-delà de sa compétence. On insiste sur le besoin de clarté et de discussion sur son rôle à titre de conseil d'un bassin hydrographique et sur l'étendue de ses responsabilités. Les commissaires suggèrent que ce serait un bon moment pour avoir des conversations ouvertes et productives afin de s'assurer que le Conseil travaille dans l'intérêt des deux pays et de l'ensemble du bassin.

44. DISCUSSION INFORMELLE AVEC LES COPRÉSIDENTS DU COMITÉ DE LIMNIMÉTRIE DU CONSEIL INTERNATIONAL DU BASSIN DU LAC DES BOIS ET DE LA RIVIÈRE À LA PLUIE – OBJET : LES NIVEAUX D'EAU

Il est question du rôle du Conseil du bassin versant du lac des Bois et de la façon dont il fonctionne par rapport aux autres conseils et comités. Le Conseil souligne que sa principale fonction n'est pas d'assumer les responsabilités d'autres entités, mais plutôt de faciliter les relations et de recueillir l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées qui tiennent compte de l'ensemble du bassin. On insiste sur l'importance de la perception du public et de la nécessité de clarifier le rôle du Conseil dans la communication et la coordination avec d'autres administrations et conseils. Le Conseil reconnaît la possibilité d'améliorer la communication et d'établir des relations dans l'ensemble de la région du lac des Bois, et pas seulement dans le bassin hydrographique des lacs à la Pluie et Namakan. Il met en relief la nécessité d'expliquer le lien entre les différents conseils et comités au public, d'éliminer la confusion et de favoriser une meilleure compréhension de leurs efforts de collaboration.

Le Conseil discute ensuite des défis posés par les changements climatiques et de leurs répercussions sur la région. Les participants insistent sur la nécessité d'une communication et d'un partage d'information efficaces entre les diverses parties prenantes pour aborder les stratégies d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques. Ils reconnaissent que la coopération et la diffusion de l'information sont essentiels pour s'y retrouver dans la structure de gouvernance complexe et assurer le bien-être du bassin. On profite de la discussion pour aborder des sujets concrets. Il s'agit notamment des efforts continus visant à établir des cibles en matière d'éléments nutritifs, en mettant particulièrement l'accent sur la réduction du phosphore, avec un échéancier dépendant des processus de mobilisation des Premières Nations. Le problème de l'érosion sur la rive sud du lac des Bois est mentionné, et les participants soulignent la volonté du Conseil de partager les résultats de l'étude avec le Conseil de contrôle du lac des Bois pour la planification de la régularisation. Ils insistent également sur l'importance de tirer des leçons des expériences passées et d'étudier le mandat du Conseil et les directives pertinentes pour mieux atteindre ses objectifs.

45. CONSEIL INTERNATIONAL DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ROUGE

Le Conseil présente un exposé décrivant les points saillants du plan de travail révisé, y compris l'intégration de nouveaux éléments de la directive actualisée, dont les changements climatiques, l'utilisation des terres et la mobilisation et collaboration des Autochtones. On souligne également la nécessité d'établir l'ordre de priorité des tâches et des projets en fonction de leur importance et du temps et des ressources disponibles. On met en relief l'importance de rétablir la cohésion et l'élan au sein du Conseil, surtout après les difficultés rencontrées pendant la pandémie de COVID-19. On discute de la prochaine séance de planification stratégique comme d'une occasion de créer une vision commune, de définir les priorités et de déterminer l'expertise

et les champions nécessaires pour s'attaquer aux responsabilités réinventées décrites dans la directive actualisée.

Les comités et les équipes de travail font également l'objet de discussions, surtout le Groupe de travail sur la collaboration avec les Autochtones. On reconnaît l'importance d'intégrer les connaissances et l'expertise autochtones dans les questions liées à l'eau, et le Conseil exprime le besoin de tirer parti de leurs commentaires pour stimuler l'innovation et l'intégration dans l'ensemble du bassin. Un atelier dirigé par des représentants autochtones a permis de recueillir les points de vue et les priorités de leurs communautés. Parmi les principales constatations, mentionnons la nécessité d'un engagement significatif et continu, la reconnaissance du savoir traditionnel et de la spiritualité dans les discussions sur l'eau, le respect du savoir autochtone, la collaboration intergénérationnelle et la reconnaissance des femmes comme gardiennes des eaux. Les territoires, les droits issus de traités, la souveraineté et l'importance d'une approche à l'échelle du bassin sont également abordés. Les recommandations comprennent une mobilisation accrue, la collaboration avec les élus et les jeunes, et l'intégration de la collecte de données et de la cérémonie de collecte de données autochtones.

46. CONSEIL INTERNATIONAL DE LA RIVIÈRE SOURIS

Le Conseil présente une mise à jour sur l'état du bassin de la rivière Souris, signalant que l'année précédente avait été marquée par une importante sécheresse suivie d'un hiver avec une humidité du sol proche ou légèrement inférieure à la normale. On mentionne la surveillance et l'analyse continues de la qualité de l'eau, ainsi que la surveillance continue de l'oxygène dissous et de la température à des sites particuliers. On parle de la décision pour une année non déclarée et de la possibilité de revoir la décision de répartition plus tard au cours de l'année pendant la réunion de juin du Conseil s'il y a une augmentation importante du débit. Le Conseil se dit intéressé à essayer de devenir un conseil de gestion de bassins hydrographique à part entière. On souligne les priorités du Conseil, notamment celle de faciliter une plus grande participation canadienne et améliorer l'efficacité et la transparence des calculs de répartition. Il est question des réussites du Conseil, dont l'amélioration des calculs de répartition et de la surveillance binationale. On aborde la question des contraintes en matière de ressources, des postes vacants au sein des comités qui pourraient retarder le travail et de la nécessité d'obtenir plus de rétroaction sur la gestion adaptative et l'inclusion des Autochtones.

47. CONSEIL INTERNATIONAL DU BASSIN DE LA RIVIÈRE SAINTE-CROIX

Le Conseil présente des mises à jour sur le dénombrement des poissons, les changements à venir dans la composition du Conseil et son engagement auprès des intervenants, y compris des réunions publiques virtuelles et des visites sur place. Le Conseil fait rapport des progrès réalisés en vue de la désaffectation du barrage de Milltown, de l'amélioration continue de la passe migratoire et de la gestion de nouveaux enjeux comme la plante aquatique envahissante, le myriophylle. Il est question des défis posés par la sécheresse et de la nécessité de comprendre que le bassin est tout un réseau pour mieux gérer ses ressources. Le Conseil reconnaît la nécessité d'améliorer la communication et l'orientation pour faciliter la transition en douceur des nouveaux présidents et des nouveaux membres du Conseil. On insiste sur l'importance de transférer les connaissances institutionnelles et de fournir des ressources adéquates pour la formation et la planification de la relève.

48. CONSEIL DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES GRANDS LACS

Le Conseil fait le point sur le projet d'adaptation aux changements climatiques, qui vise à aider les petites et moyennes municipalités à gérer les répercussions des changements climatiques. Les participants discutent de la nécessité de mobiliser le public et de l'importance du leadership des gouvernements locaux dans la prise de décisions éclairées en matière climatique. La réunion s'achève par une discussion sur les limites auxquelles sont confrontées les municipalités dans la mise en œuvre de solutions climatiques, y compris les obstacles politiques et les restrictions de financement. Les commissaires parlent de la nécessité d'une meilleure coordination et d'une meilleure collaboration entre les gouvernements locaux, ainsi que de l'exploration des réussites et des obstacles. On souligne la collaboration possible avec un groupe de discussion sur la résilience auquel participe le Corps of Engineers de l'Armée américaine.

On fait un commentaire au sujet des conditions de justice environnementale qui touchent plusieurs municipalités et cantons en raison des politiques régionales de l'État. On insiste sur les répercussions des changements climatiques sur ces collectivités, particulièrement en ce qui concerne les inondations résidentielles. On fait constater que la sensibilisation à ces questions pendant les discussions avec les dirigeants s'avère essentielle pour un changement systémique.

On discute brièvement des travaux du sondage régional qui est en cours, en insistant sur l'importance de constituer un ensemble de connaissances et de comprendre le sentiment du public au fil du temps. On souligne le besoin de données plus détaillées pour saisir les différences régionales et éclairer les décisions stratégiques.

On soulève des préoccupations au sujet de l'érosion de la confiance du public dans l'information gouvernementale et de l'importance de tenir compte des réactions et des perceptions des gens.

La réunion porte ensuite sur le rapport sur le nucléaire et sa réception. Les commentaires des organismes gouvernementaux ont indiqué que la plupart des recommandations correspondaient aux efforts continus, ce qui démontre que le rapport était sur la bonne voie. On souligne l'importance d'aborder la question de la proximité du rivage par rapport aux déchets radioactifs de faible activité tout comme la nécessité pour les organismes chargés de la régularisation de s'attaquer à ce problème. Le Conseil exhorte la CMI à continuer de souligner l'importance d'aborder cette question et d'appuyer les efforts de collaboration.

Il discute d'un projet d'élaboration de scénarios et des efforts visant à intégrer les données socioéconomiques aux données écologiques et à encourager la science citoyenne. Enfin, le Conseil de la qualité de l'eau discute des efforts de sensibilisation à sa prochaine réunion.

49. CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE DES GRANDS LACS - COMITÉ DES PRIORITÉS SCIENTIFIQUES

Le Comité fait le point sur divers projets, y compris les initiatives liées au climat et à l'élaboration de scénarios. Il insiste sur les dimensions sociales de la restauration et le rôle de la CMI dans l'élaboration d'outils numériques et l'échange d'information. La science citoyenne, la qualité de l'eau, l'abordabilité et l'accessibilité sont cernés comme autant de facteurs importants, et la mobilisation du public à Detroit est mise en relief. La discussion passe ensuite au projet des

microplastiques, avec des discussions sur les plans de travail, les buts et l'importance de comprendre les données de référence et les risques. Les connaissances traditionnelles, les répercussions sur la santé humaine et la diffusion des résultats font également partie du débat. Le Conseil consultatif scientifique parle de l'élaboration d'un atlas et de la nécessité de comprendre les besoins des utilisateurs finaux, le financement et l'entretien. Il souligne l'importance des exercices d'établissement de la portée, des réunions à venir et de l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles. Le Conseil exprime sa gratitude aux commissaires tout en reconnaissant leur expertise.

50. CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE DES GRANDS LACS - COMITÉ DE COORDINATION DE LA RECHERCHE

Le Comité fait le point sur divers projets et initiatives en cours, y compris la Stratégie scientifique des Grands Lacs, le Système d'alerte précoce des Grands Lacs (GLEWS), la science communautaire, la gestion adaptative des nutriments, la science hivernale et les microplastiques. Les commissaires parlent de la nécessité d'une meilleure intégration entre la science et la politique, insistant sur l'importance de relier le plan scientifique aux décideurs politiques et d'impliquer les parties prenantes. On discute du plan de travail révisé. Il est également question du GLEWS comme moyen de détecter et de communiquer les menaces émergentes. Le CCR insiste sur l'importance des experts en la matière et de la collaboration avec d'autres projets. Le Cadre de gestion adaptative du lac Érié, la recherche sur les microplastiques et l'Initiative des sciences coopératives et de surveillance sont également évoqués, soulignant la nécessité de méthodes normalisées, de communications et d'investissements dans les navires et l'infrastructure de recherche.

51. CONSEIL CONSULTATIF DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Le Conseil fait le point sur ses projets en cours. Les coprésidents entrants et sortants se présentent, ainsi que d'autres membres du Canada et des États-Unis. Ils discutent de leurs projets, y compris le projet d'inspection sanitaire des plages, l'étude sur la qualité microbienne de l'eau des Grands Lacs et les répercussions des changements climatiques sur les indicateurs de la santé humaine. Ils rappellent l'importance de la collaboration et de l'harmonisation des données entre les différents organismes et régions. Le Conseil mentionne également son travail sur les avis concernant la consommation de poisson, les répercussions de l'exploitation minière dans le bassin de la rivière à la Pluie et la participation des tribus et des Premières Nations à la résolution des problèmes touchant la santé humaine. On insiste sur la nécessité du partage et de la propriété des données et on exprime son intérêt à établir des partenariats avec d'autres organisations. Le Conseil mentionne la prochaine réunion communautaire pour le cadre consultatif sur la consommation de poisson et ses plans pour les prochains rapports. Il reconnaît la nécessité d'une meilleure communication et de meilleures listes de courriels pour améliorer la collaboration entre les membres du Conseil. On insiste sur l'importance d'aborder les initiatives de justice environnementale et de comprendre comment les différentes populations perçoivent ces questions et en sont touchées. En parlant des différences de points de vue sur la justice environnementale entre les nations, on reconnaît la nécessité de tenir compte des variations régionales et on souligne la possibilité de relier les initiatives de justice environnementale à d'autres aspects tels que les niveaux d'eau, les remèdes indigènes et l'impact des conditions de sécheresse sur les propriétés pharmaceutiques et thérapeutiques des plantes.

52. CONSEIL DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES GRANDS LACS,
CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE DES GRANDS LACS, CONSEIL
CONSULTATIF DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Les Conseils évoquent la nécessité d'un plan scientifique stratégique pour rationaliser les observations futures et favoriser la compréhension. Ils soulignent l'importance de stratégies de communication efficaces, dont un atlas et un sondage public, pour informer la société. L'intégration des domaines socio-économiques et socio-culturels est soulignée, dans le but d'aborder des questions complexes liées à la santé humaine, aux écosystèmes et à la restauration. Les Conseils insistent sur l'importance des partenariats, de la conception conjointe et de la recherche participative communautaire pour obtenir des résultats significatifs. Les commissaires mettent en relief la nature circulaire du processus, avec des boucles de rétroaction et un engagement avec les décideurs et les gestionnaires pour s'assurer que la science éclaire l'action. Le Conseil reconnaît également la nécessité de modéliser et d'explorer de nouveaux modèles sociaux, économiques et environnementaux pour améliorer la prise de décisions. On insiste sur l'importance d'un plan stratégique qui correspond aux besoins des gouvernements et des parties prenantes.

L'original signé par:

Christopher Wilkie
Secrétaire
Section canadienne

Susan Daniel
Secrétaire
Section américaine